

LES RETRAITES OUVRIÈRES
 Une conférence au ministère de l'intérieur
 Paris, 16 novembre. — M. Briand a réuni mercredi après-midi, au ministère de l'intérieur, ses collègues des ministères des finances, du travail et des travaux publics, ainsi que MM. Ribot, sénateur, Ferdinand-Dreyfus, rapporteur du travail à la commission sénatoriale des finances, et M. Dumont, rapporteur général du budget à la Chambre.
 Le but de cette conférence est de rechercher les simplifications de services et les réductions du nombre des fonctionnaires qu'il serait possible d'effectuer dans l'administration des retraites ouvrières, les propositions primitives ayant provoqué des réserves de la part des commissions de la Chambre et du Sénat.

LES RETRAITES OUVRIÈRES
 Une conférence au ministère de l'intérieur
 Paris, 16 novembre. — M. Briand a réuni mercredi après-midi, au ministère de l'intérieur, ses collègues des ministères des finances, du travail et des travaux publics, ainsi que MM. Ribot, sénateur, Ferdinand-Dreyfus, rapporteur du travail à la commission sénatoriale des finances, et M. Dumont, rapporteur général du budget à la Chambre.
 Le but de cette conférence est de rechercher les simplifications de services et les réductions du nombre des fonctionnaires qu'il serait possible d'effectuer dans l'administration des retraites ouvrières, les propositions primitives ayant provoqué des réserves de la part des commissions de la Chambre et du Sénat.

La Crise constitutionnelle anglaise
 PAS DE DISSOLUTION DU PARLEMENT
 Le cabinet libéral va déposer un projet sur le veto des Lords

La Crise constitutionnelle anglaise
 PAS DE DISSOLUTION DU PARLEMENT
 Le cabinet libéral va déposer un projet sur le veto des Lords

La Crise constitutionnelle anglaise
 PAS DE DISSOLUTION DU PARLEMENT
 Le cabinet libéral va déposer un projet sur le veto des Lords

La Crise constitutionnelle anglaise
 PAS DE DISSOLUTION DU PARLEMENT
 Le cabinet libéral va déposer un projet sur le veto des Lords

La Crise constitutionnelle anglaise
 PAS DE DISSOLUTION DU PARLEMENT
 Le cabinet libéral va déposer un projet sur le veto des Lords

La Crise constitutionnelle anglaise
 PAS DE DISSOLUTION DU PARLEMENT
 Le cabinet libéral va déposer un projet sur le veto des Lords

La Crise constitutionnelle anglaise
 PAS DE DISSOLUTION DU PARLEMENT
 Le cabinet libéral va déposer un projet sur le veto des Lords

La Crise constitutionnelle anglaise
 PAS DE DISSOLUTION DU PARLEMENT
 Le cabinet libéral va déposer un projet sur le veto des Lords

La Crise constitutionnelle anglaise
 PAS DE DISSOLUTION DU PARLEMENT
 Le cabinet libéral va déposer un projet sur le veto des Lords

La Crise constitutionnelle anglaise
 PAS DE DISSOLUTION DU PARLEMENT
 Le cabinet libéral va déposer un projet sur le veto des Lords

La Crise constitutionnelle anglaise
 PAS DE DISSOLUTION DU PARLEMENT
 Le cabinet libéral va déposer un projet sur le veto des Lords

La Crise constitutionnelle anglaise
 PAS DE DISSOLUTION DU PARLEMENT
 Le cabinet libéral va déposer un projet sur le veto des Lords

La Crise constitutionnelle anglaise
 PAS DE DISSOLUTION DU PARLEMENT
 Le cabinet libéral va déposer un projet sur le veto des Lords

La Crise constitutionnelle anglaise
 PAS DE DISSOLUTION DU PARLEMENT
 Le cabinet libéral va déposer un projet sur le veto des Lords

La Crise constitutionnelle anglaise
 PAS DE DISSOLUTION DU PARLEMENT
 Le cabinet libéral va déposer un projet sur le veto des Lords

La Crise constitutionnelle anglaise
 PAS DE DISSOLUTION DU PARLEMENT
 Le cabinet libéral va déposer un projet sur le veto des Lords

La Crise constitutionnelle anglaise
 PAS DE DISSOLUTION DU PARLEMENT
 Le cabinet libéral va déposer un projet sur le veto des Lords

La Crise constitutionnelle anglaise
 PAS DE DISSOLUTION DU PARLEMENT
 Le cabinet libéral va déposer un projet sur le veto des Lords

LES INTEMPÉRIES

LA CRUE DE LA SEINE EN DÉCREISSANCE
 A PARIS
 Paris, 16 novembre. — Voici les côtes de la Seine relevées ce matin à 10 h. par le service hydrographique : Austerlitz, 5 m. 13; Pont de la Tourneville, 4 m. 38; Pont Royal, 6 m. 00; Bezons-Aval-Barrage, 5 m. 60.
 On suppose que si le ventredredi ou samedi les niveaux seront nettement inférieurs à ceux indiqués dans les prévisions d'hier.
 Le maximum aura lieu vendredi soir ou samedi matin. D'ici 24 heures, les niveaux resteront à peu près stationnaires et d'ici 48 heures, la montée sera de 0 m. 30 à 0 m. 40.

IL Y A DÉCREISSANCE
 Paris, 16 novembre. — Les Parisiens ont eu le plaisir de constater ce matin qu'il y avait décroissance du niveau du fleuve; d'autre part, les nouvelles données au service hydrographique sont ce matin plus rassurantes. Néanmoins, on continue les travaux de protection, partout des cheminées protectrices ont été élevées sur les bouches d'égoût et les différents ouvertures murées hermétiquement. Au quai de Hoey, la digue en bois et en fer est presque achevée, on la continue même sur l'avenue de Versailles dans la partie qui se trouve au niveau du fleuve.
 L'eau commence à se retirer des rues inondées. Les affluents de la Seine baissent rapidement.

REUNION DES DEPUTES DE LA SEINE
 Le groupe des députés de la Seine a décidé, en vue de remédier aux inondations, de créer Paris port de mer. Il a émis un vœu en faveur de l'ajournement des convocations de républicains et de territoriaux.

EN PROVINCE
LA CRUE DU RHONE
 Nîmes, 16 novembre. — Le Rhône, dans le aGrd, subit une nouvelle crue causée par les pluies diluviennes de ces jours derniers.
 A Valabrègues, le Rhône atteint 5 m. 10 et augmente toujours. On construit des barrages pour empêcher les eaux d'envahir le village. Les cours de la Calade est complètement submergé.
 A Aramon, le fleuve marque 5 m. 60, à l'étiage. L'avenue de la Gare est submergée. A Codolet, plusieurs rues sont inondées.

SUR LES COTES
 La Rochelle, 16 novembre. — Le chalutier à vapeur « Godland », est rentré au port avec deux hommes en moins qui ont été enlevés par un paquet de mer à 800 milles au nord des Açores. Aux Sables-d'Olonne, un vapeur s'est échoué sur la côte des Roches-Noires.

EN CORSE
 Ajaccio, 16 novembre. — Le mauvais temps sévit sur les côtes; le sémaphore de Chiappa signale un canon en perdition appartenant au navire italien « Elena ». Ce navire s'est échoué aux îles Lavezzi; on n'a aucune nouvelle de son équipage.
 Les scaphandriers ont dû suspendre le travail en raison de la grosse mer, qui rendait leurs efforts inutiles. Le navire « Elena » a Naples pour port d'attache.

EN BELGIQUE
LA CRUE DE LA MEUSE
 La Meuse a augmenté, à Namur, de soixante centimètres, pendant la nuit de mardi à mercredi. Elle commence à couvrir les chemins de halage.
 A Dave, Tailleur, Samson et Namèche, le fleuve déborde également.
 Et on signale des chutes importantes de pluie dans la Haute-Meuse.
 La Sambre cause des inondations à Flawinne et à Floreffe; à Semois à La Cuisine, à Bouillon et à Alle; la Lesse submerge des centaines d'hectares de prairies.
 La situation est inquiétante, dans tout le bassin.

DANS LA REGION DE HAV
 La Meuse couvre tout le quai Lebeau, une grande partie du quai des Récollets et le chemin de halage en amont de l'écluse.
 Un bateau venant de Namur avec 90.000

kilos de betteraves s'est échoué en travers du barrage de l'écluse de Ben, mardi. Mais un bateau montant avec un remorqueur a été pris dans le même rampe et par un heurt hasardeux, en butant contre l'épave, a dégragé le barrage.
 A Audenelle et à Scelay, le fleuve recouvre tout le rivage.

Une interview du prince Victor

Importantes déclarations
 Turin, 16 novembre. — Hier après-midi, le prince Victor-Napoléon a reçu au château de Venise. Mais cette raison n'a été qu'un prétexte pour un entretien de plusieurs heures.
 Le prince a tenu à remarquer le plaisir qu'il eut à retrouver tous ses parents des deux côtés. Deux personnalités seulement de celles qui avaient annoncé leur arrivée, manquèrent à la soirée: Stéphanie, qui en fut empêchée par un obstacle du dernier moment, et le duc des Abruzzes, qui, la veille, tomba malade à Venise. Mais cette raison n'a été qu'un prétexte pour un entretien de plusieurs heures.
 La conversation a roulé d'abord sur la cérémonie de la veille, et sur les témoignages de sympathie qu'elle a provoqués de plusieurs côtés.
 Le prince a tenu à remarquer le plaisir qu'il eut à retrouver tous ses parents des deux côtés. Deux personnalités seulement de celles qui avaient annoncé leur arrivée, manquèrent à la soirée: Stéphanie, qui en fut empêchée par un obstacle du dernier moment, et le duc des Abruzzes, qui, la veille, tomba malade à Venise. Mais cette raison n'a été qu'un prétexte pour un entretien de plusieurs heures.
 L'op glisse. Puis on passe sur le terrain politique.
 Je m'occupe de plus en plus attiré à gauche, dit le prince.
 Pour ce parti, je ne peux qu'approuver les progrès que la République va réalisant sur le chemin de la liberté.
 Quelqu'un lança dans la conversation une question sur les parlements et le parlementarisme.
 Le prince répondit qu'il reste toujours fidèle à ses idées républicaines, plusieurs fois formulées par lui-même.
 On passe, naturellement, des choses aux hommes. Le prince se défend de toute appréciation spéciale sur les individus. Mais il relève la fécondité que la France offre aujourd'hui encore aux hommes d'Etat, « d'une valeur indiscutable et d'une énergie admirable ». Et il ajoute à voix basse :
 Je parle surtout de quelqu'un que je ne puis pas nommer, mais qui est tout à fait brillant.
 Tout le monde saisit le jeu de mots; et sur les lèvres s'ébauche un sourire.
 On parle du prince Louis Napoléon. Le prince Victor, à ce propos, nous déclare :
 — Mon frère est toujours très attaché à la vie militaire; mais il est peu probable qu'il reprenne en Russie son service. L'intervention qui lui fut faite de se rendre en Manchourie lors de la guerre russo-japonaise, et des contrariétés survenues plus tard, le décidèrent, avec tristesse, à quitter l'armée russe. Du reste, les sentiments politiques des Napoléons ne peuvent pas facilement se concilier avec la politique que l'armée russe est appelée à soutenir à l'intérieur de l'empire des Tsars.
 Avant de nous congédier le prince nous annonça qu'après le séjour à Moncalieri, lui et la princesse se proposent de faire un tour à travers les principales villes de l'Italie. Ils iront, ensuite, à Vienne, faire une visite à l'empereur François-Joseph.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES
 A LA CHAMBRE
 La réforme électorale
 Paris, 16 novembre. — A la commission du suffrage universel, M. Ch. Benoist a présenté un certain nombre d'amendements signés des membres de la majorité proportionnelle et tendant à l'instauration en France de la R. P. dans le cadre départemental, suivant les règles du système D'Hondt, sans panachage, avec un seul vote de préférence.
 Le projet du gouvernement, concernant les petits départements, est respecté.
 A la gauche radicale
 La gauche radicale a décidé de ne redire à la prochaine commission du budget, celle du budget de 1912 — que la moitié des membres sortants de celle du budget de 1911.
 On sait qu'actuellement la commission est élue d'après le système de la représentation proportionnelle.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES
 A LA CHAMBRE
 La réforme électorale
 Paris, 16 novembre. — A la commission du suffrage universel, M. Ch. Benoist a présenté un certain nombre d'amendements signés des membres de la majorité proportionnelle et tendant à l'instauration en France de la R. P. dans le cadre départemental, suivant les règles du système D'Hondt, sans panachage, avec un seul vote de préférence.
 Le projet du gouvernement, concernant les petits départements, est respecté.
 A la gauche radicale
 La gauche radicale a décidé de ne redire à la prochaine commission du budget, celle du budget de 1912 — que la moitié des membres sortants de celle du budget de 1911.
 On sait qu'actuellement la commission est élue d'après le système de la représentation proportionnelle.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES
 A LA CHAMBRE
 La réforme électorale
 Paris, 16 novembre. — A la commission du suffrage universel, M. Ch. Benoist a présenté un certain nombre d'amendements signés des membres de la majorité proportionnelle et tendant à l'instauration en France de la R. P. dans le cadre départemental, suivant les règles du système D'Hondt, sans panachage, avec un seul vote de préférence.
 Le projet du gouvernement, concernant les petits départements, est respecté.
 A la gauche radicale
 La gauche radicale a décidé de ne redire à la prochaine commission du budget, celle du budget de 1912 — que la moitié des membres sortants de celle du budget de 1911.
 On sait qu'actuellement la commission est élue d'après le système de la représentation proportionnelle.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES
 A LA CHAMBRE
 La réforme électorale
 Paris, 16 novembre. — A la commission du suffrage universel, M. Ch. Benoist a présenté un certain nombre d'amendements signés des membres de la majorité proportionnelle et tendant à l'instauration en France de la R. P. dans le cadre départemental, suivant les règles du système D'Hondt, sans panachage, avec un seul vote de préférence.
 Le projet du gouvernement, concernant les petits départements, est respecté.
 A la gauche radicale
 La gauche radicale a décidé de ne redire à la prochaine commission du budget, celle du budget de 1912 — que la moitié des membres sortants de celle du budget de 1911.
 On sait qu'actuellement la commission est élue d'après le système de la représentation proportionnelle.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES
 A LA CHAMBRE
 La réforme électorale
 Paris, 16 novembre. — A la commission du suffrage universel, M. Ch. Benoist a présenté un certain nombre d'amendements signés des membres de la majorité proportionnelle et tendant à l'instauration en France de la R. P. dans le cadre départemental, suivant les règles du système D'Hondt, sans panachage, avec un seul vote de préférence.
 Le projet du gouvernement, concernant les petits départements, est respecté.
 A la gauche radicale
 La gauche radicale a décidé de ne redire à la prochaine commission du budget, celle du budget de 1912 — que la moitié des membres sortants de celle du budget de 1911.
 On sait qu'actuellement la commission est élue d'après le système de la représentation proportionnelle.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES
 A LA CHAMBRE
 La réforme électorale
 Paris, 16 novembre. — A la commission du suffrage universel, M. Ch. Benoist a présenté un certain nombre d'amendements signés des membres de la majorité proportionnelle et tendant à l'instauration en France de la R. P. dans le cadre départemental, suivant les règles du système D'Hondt, sans panachage, avec un seul vote de préférence.
 Le projet du gouvernement, concernant les petits départements, est respecté.
 A la gauche radicale
 La gauche radicale a décidé de ne redire à la prochaine commission du budget, celle du budget de 1912 — que la moitié des membres sortants de celle du budget de 1911.
 On sait qu'actuellement la commission est élue d'après le système de la représentation proportionnelle.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES
 A LA CHAMBRE
 La réforme électorale
 Paris, 16 novembre. — A la commission du suffrage universel, M. Ch. Benoist a présenté un certain nombre d'amendements signés des membres de la majorité proportionnelle et tendant à l'instauration en France de la R. P. dans le cadre départemental, suivant les règles du système D'Hondt, sans panachage, avec un seul vote de préférence.
 Le projet du gouvernement, concernant les petits départements, est respecté.
 A la gauche radicale
 La gauche radicale a décidé de ne redire à la prochaine commission du budget, celle du budget de 1912 — que la moitié des membres sortants de celle du budget de 1911.
 On sait qu'actuellement la commission est élue d'après le système de la représentation proportionnelle.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES
 A LA CHAMBRE
 La réforme électorale
 Paris, 16 novembre. — A la commission du suffrage universel, M. Ch. Benoist a présenté un certain nombre d'amendements signés des membres de la majorité proportionnelle et tendant à l'instauration en France de la R. P. dans le cadre départemental, suivant les règles du système D'Hondt, sans panachage, avec un seul vote de préférence.
 Le projet du gouvernement, concernant les petits départements, est respecté.
 A la gauche radicale
 La gauche radicale a décidé de ne redire à la prochaine commission du budget, celle du budget de 1912 — que la moitié des membres sortants de celle du budget de 1911.
 On sait qu'actuellement la commission est élue d'après le système de la représentation proportionnelle.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES
 A LA CHAMBRE
 La réforme électorale
 Paris, 16 novembre. — A la commission du suffrage universel, M. Ch. Benoist a présenté un certain nombre d'amendements signés des membres de la majorité proportionnelle et tendant à l'instauration en France de la R. P. dans le cadre départemental, suivant les règles du système D'Hondt, sans panachage, avec un seul vote de préférence.
 Le projet du gouvernement, concernant les petits départements, est respecté.
 A la gauche radicale
 La gauche radicale a décidé de ne redire à la prochaine commission du budget, celle du budget de 1912 — que la moitié des membres sortants de celle du budget de 1911.
 On sait qu'actuellement la commission est élue d'après le système de la représentation proportionnelle.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES
 A LA CHAMBRE
 La réforme électorale
 Paris, 16 novembre. — A la commission du suffrage universel, M. Ch. Benoist a présenté un certain nombre d'amendements signés des membres de la majorité proportionnelle et tendant à l'instauration en France de la R. P. dans le cadre départemental, suivant les règles du système D'Hondt, sans panachage, avec un seul vote de préférence.
 Le projet du gouvernement, concernant les petits départements, est respecté.
 A la gauche radicale
 La gauche radicale a décidé de ne redire à la prochaine commission du budget, celle du budget de 1912 — que la moitié des membres sortants de celle du budget de 1911.
 On sait qu'actuellement la commission est élue d'après le système de la représentation proportionnelle.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES
 A LA CHAMBRE
 La réforme électorale
 Paris, 16 novembre. — A la commission du suffrage universel, M. Ch. Benoist a présenté un certain nombre d'amendements signés des membres de la majorité proportionnelle et tendant à l'instauration en France de la R. P. dans le cadre départemental, suivant les règles du système D'Hondt, sans panachage, avec un seul vote de préférence.
 Le projet du gouvernement, concernant les petits départements, est respecté.
 A la gauche radicale
 La gauche radicale a décidé de ne redire à la prochaine commission du budget, celle du budget de 1912 — que la moitié des membres sortants de celle du budget de 1911.
 On sait qu'actuellement la commission est élue d'après le système de la représentation proportionnelle.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES
 A LA CHAMBRE
 La réforme électorale
 Paris, 16 novembre. — A la commission du suffrage universel, M. Ch. Benoist a présenté un certain nombre d'amendements signés des membres de la majorité proportionnelle et tendant à l'instauration en France de la R. P. dans le cadre départemental, suivant les règles du système D'Hondt, sans panachage, avec un seul vote de préférence.
 Le projet du gouvernement, concernant les petits départements, est respecté.
 A la gauche radicale
 La gauche radicale a décidé de ne redire à la prochaine commission du budget, celle du budget de 1912 — que la moitié des membres sortants de celle du budget de 1911.
 On sait qu'actuellement la commission est élue d'après le système de la représentation proportionnelle.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES
 A LA CHAMBRE
 La réforme électorale
 Paris, 16 novembre. — A la commission du suffrage universel, M. Ch. Benoist a présenté un certain nombre d'amendements signés des membres de la majorité proportionnelle et tendant à l'instauration en France de la R. P. dans le cadre départemental, suivant les règles du système D'Hondt, sans panachage, avec un seul vote de préférence.
 Le projet du gouvernement, concernant les petits départements, est respecté.
 A la gauche radicale
 La gauche radicale a décidé de ne redire à la prochaine commission du budget, celle du budget de 1912 — que la moitié des membres sortants de celle du budget de 1911.
 On sait qu'actuellement la commission est élue d'après le système de la représentation proportionnelle.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES
 A LA CHAMBRE
 La réforme électorale
 Paris, 16 novembre. — A la commission du suffrage universel, M. Ch. Benoist a présenté un certain nombre d'amendements signés des membres de la majorité proportionnelle et tendant à l'instauration en France de la R. P. dans le cadre départemental, suivant les règles du système D'Hondt, sans panachage, avec un seul vote de préférence.
 Le projet du gouvernement, concernant les petits départements, est respecté.
 A la gauche radicale
 La gauche radicale a décidé de ne redire à la prochaine commission du budget, celle du budget de 1912 — que la moitié des membres sortants de celle du budget de 1911.
 On sait qu'actuellement la commission est élue d'après le système de la représentation proportionnelle.

Le transport des eaux minérales
 M. Ch. Dumas, député de l'Allier, a déposé sur le bureau de la Chambre une pétition des membres des sources de Saint-Yorre, demandant d'empêcher le transport des eaux minérales autrement qu'en bouteilles cachetées à la source même. On sait que les industriels font transporter ces eaux en tonneaux de 500 litres, qui deviennent 6.000 litres, vendus au consommateur, comme cela a été prouvé par des procès.
 Au groupe mutualiste
 Le groupe de la mutualité de la Chambre a examiné le texte des projets de règlements d'administration publique, et ratifié certaines modifications demandées par le Comité supérieur de la mutualité.
 Les chemins de fer de l'Etat
 La commission des travaux publics a adopté la partie financière du rapport de M. Henri Roy et disjoint tout ce qui concerne la partie administrative.
 AU SENAT
 La réforme des conseils de guerre
 La commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de réforme des conseils de guerre, a terminé l'étude des pénalités applicables aux infractions commises par des militaires en temps de paix et avant ressortir des tribunaux militaires.
 Elle a chargé M. Flaudin de rédiger des textes applicables en temps de paix aux faits de trahison et d'espionnage, qui seront soumis à la juridiction militaire.
 L'organisation légale de la mobilisation.
 Une interpellation de M. Maxime Lecomte, sénateur du Nord
 M. Maxime Lecomte, sénateur du Nord, vice-président du Sénat, a demandé d'interpellier sur l'organisation légale en cas de mobilisation.
 — Ce que je veux demander au gouvernement, a déclaré M. Maxime Lecomte, c'est quel serait le gouvernement de guerre de la France? Au moment de la mobilisation, aurons-nous une dictature? Serons-nous en anarchie? Conservons-nous un gouvernement régulier? Autant de questions qui intéressent au plus haut point la défense nationale.
 Certes, nous ne sommes pas en temps de guerre, mais nous sommes en temps de paix, et nous sommes jusqu'à présent dans une situation qui nous expose à de graves complications aux intérêts généraux du pays. Mais quels seraient les besoins qui nécessiteraient une grande guerre qui nous mettrait aux prises avec de grandes nations européennes.

Le crime de la rue des Postes
 Ainsi qu'il en avait manifesté l'intention par lettre adressée au greffier de la Cour d'assises, Favier a signé mercredi matin son pourvoi en cassation.

Quatre ouvriers sous un éboulement aux mines de Lens
 Mercredi matin, quatre ouvriers reculaient des terres arrachées par l'explosion d'une cartouche de dynamite. Soudain, un bois de soutènement glissa, provoquant l'éboulement de la galerie. On dégagea les victimes qui n'avaient pas de blessures graves. Celles-ci furent évacuées à l'hôpital de Lens, où elles furent traitées par le docteur Mangin, blessures aux pieds et à la tête; Emile Vers, 19 ans, contusion à l'avant-bras et à la jambe gauche; Philibert Héris, 30 ans, s'en est retiré indemne.

VIOLENT INCENDIE A AVION
 UNE BRASSERIE-MALTERIE DETRuite PAR LES FLAMMES
 Dans la nuit de mercredi à jeudi vers minuit, un violent incendie, dont les causes sont encore inconnues, s'est déclaré à la brasserie-malterie Courtin, à Avion, située au lieu dit la Collette. D'après les premiers renseignements, le feu a pris naissance dans un fournil et s'est propagé rapidement au bâtiment principal, long d'une cinquantaine de mètres. On a fait immédiatement appel aux pompiers d'Avion et de Lens. Ceux-ci arrivèrent rapidement sur les lieux du sinistre. Le bâtiment qui brûle, contient, outre diverses marchandises travaillées, trois bateaux de grains reçus récemment.
 A une heure demie, le bâtiment de la malterie s'écroula entraînant le matériel et achevant de consumer grains et marchandises.
 On désespère de sauver quoi que ce soit du feu. A deux heures, les sapeurs-pompiers concentrèrent leurs efforts pour empêcher les flammes d'atteindre la brasserie et de gagner la maison d'habitation de M. Courtin, qui est à l'extrémité de la rue de Lens, sous l'habile direction du capitaine Sripet et du sous-lieutenant Richard et de ceux d'Avion sous la direction du capitaine Daubresse, rivalisant de zèle.
 Les dégâts, qui sont énormes, ne peuvent encore être évalués. On ignore à quelle heure on se rendra maître du feu, tant le brasier est ardent.

Le drame mystérieux du quai de Waut
 A LILLE
 Nouvelle descente du parquet
 M. Bétéille, juge d'instruction, s'est rendu de nouveau, mercredi après-midi, sur les lieux du crime, afin de reconstruire la scène tragique et par suite essayer de confondre Hanoq dans son système de défense.
 Quelques instants après l'arrivée du magistrat, le meurtrier a été amené en voiture de place. Une perquisition opérée par le commissaire dans l'appartement de Loquien, n'a donné aucun résultat. Dans le coffre-fort de Hanoq on a découvert 18 cartouches du même calibre que le revolver dont s'est servi le meurtrier. Un paquet de lettres de diverses provenances a été remis au juge d'instruction.
 Au cours de cette formalité judiciaire, Hanoq a été autorisé à embrasser sa fille Marie-Louise. Cette entrevue a été assez émuante.

Le drame mystérieux du quai de Waut
 A LILLE
 Nouvelle descente du parquet
 M. Bétéille, juge d'instruction, s'est rendu de nouveau, mercredi après-midi, sur les lieux du crime, afin de reconstruire la scène tragique et par suite essayer de confondre Hanoq dans son système de défense.
 Quelques instants après l'arrivée du magistrat, le meurtrier a été amené en voiture de place. Une perquisition opérée par le commissaire dans l'appartement de Loquien, n'a donné aucun résultat. Dans le coffre-fort de Hanoq on a découvert 18 cartouches du même calibre que le revolver dont s'est servi le meurtrier. Un paquet de lettres de diverses provenances a été remis au juge d'instruction.
 Au cours de cette formalité judiciaire, Hanoq a été autorisé à embrasser sa fille Marie-Louise. Cette entrevue a été assez émuante.

Le drame mystérieux du quai de Waut
 A LILLE
 Nouvelle descente du parquet
 M. Bétéille, juge d'instruction, s'est rendu de nouveau, mercredi après-midi, sur les lieux du crime, afin de reconstruire la scène tragique et par suite essayer de confondre Hanoq dans son système de défense.
 Quelques instants après l'arrivée du magistrat, le meurtrier a été amené en voiture de place. Une perquisition opérée par le commissaire dans l'appartement de Loquien, n'a donné aucun résultat. Dans le coffre-fort de Hanoq on a découvert 18 cartouches du même calibre que le revolver dont s'est servi le meurtrier. Un paquet de lettres de diverses provenances a été remis au juge d'instruction.
 Au cours de cette formalité judiciaire, Hanoq a été autorisé à embrasser sa fille Marie-Louise. Cette entrevue a été assez émuante.

Le drame mystérieux du quai de Waut
 A LILLE
 Nouvelle descente du parquet
 M. Bétéille, juge d'instruction, s'est rendu de nouveau, mercredi après-midi, sur les lieux du crime, afin de reconstruire la scène tragique et par suite essayer de confondre Hanoq dans son système de défense.
 Quelques instants après l'arrivée du magistrat, le meurtrier a été amené en voiture de place. Une perquisition opérée par le commissaire dans l'appartement de Loquien, n'a donné aucun résultat. Dans le coffre-fort de Hanoq on a découvert 18 cartouches du même calibre que le revolver dont s'est servi le meurtrier. Un paquet de lettres de diverses provenances a été remis au juge d'instruction.
 Au cours de cette formalité judiciaire, Hanoq a été autorisé à embrasser sa fille Marie-Louise. Cette entrevue a été assez émuante.

Le drame mystérieux du quai de Waut
 A LILLE
 Nouvelle descente du parquet
 M. Bétéille, juge d'instruction, s'est rendu de nouveau, mercredi après-midi, sur les lieux du crime, afin de reconstruire la scène tragique et par suite essayer de confondre Hanoq dans son système de défense.
 Quelques instants après l'arrivée du magistrat, le meurtrier a été amené en voiture de place. Une perquisition opérée par le commissaire dans l'appartement de Loquien, n'a donné aucun résultat. Dans le coffre-fort de Hanoq on a découvert 18 cartouches du même calibre que le revolver dont s'est servi le meurtrier. Un paquet de lettres de diverses provenances a été remis au juge d'instruction.
 Au cours de cette formalité judiciaire, Hanoq a été autorisé à embrasser sa fille Marie-Louise. Cette entrevue a été assez émuante.

Le drame mystérieux du quai de Waut
 A LILLE
 Nouvelle descente du parquet
 M. Bétéille, juge d'instruction, s'est rendu de nouveau, mercredi après-midi, sur les lieux du crime, afin de reconstruire la scène tragique et par suite essayer de confondre Hanoq dans son système de défense.
 Quelques instants après l'arrivée du magistrat, le meurtrier a été amené en voiture de place. Une perquisition opérée par le commissaire dans l'appartement de Loquien, n'a donné aucun résultat. Dans le coffre-fort de Hanoq on a découvert 18 cartouches du même calibre que le revolver dont s'est servi le meurtrier. Un paquet de lettres de diverses provenances a été remis au juge d'instruction.
 Au cours de cette formalité judiciaire, Hanoq a été autorisé à embrasser sa fille Marie-Louise. Cette entrevue a été assez émuante.

Le drame mystérieux du quai de Waut
 A LILLE
 Nouvelle descente du parquet
 M. Bétéille, juge d'instruction, s'est rendu de nouveau, mercredi après-midi, sur les lieux du crime, afin de reconstruire la scène tragique et par suite essayer de confondre Hanoq dans son système de défense.
 Quelques instants après l'arrivée du magistrat, le meurtrier a été amené en voiture de place. Une perquisition opérée par le commissaire dans l'appartement de Loquien, n'a donné aucun résultat. Dans le coffre-fort de Hanoq on a découvert 18 cartouches du même calibre que le revolver dont s'est servi le meurtrier. Un paquet de lettres de diverses provenances a été remis au juge d'instruction.
 Au cours de cette formalité judiciaire, Hanoq a été autorisé à embrasser sa fille Marie-Louise. Cette entrevue a été assez émuante.

Le drame mystérieux du quai de Waut
 A LILLE
 Nouvelle descente du parquet
 M. Bétéille, juge d'instruction, s'est rendu de nouveau, mercredi après-midi, sur les lieux du crime, afin de reconstruire la scène tragique et par suite essayer de confondre Hanoq dans son système de défense.
 Quelques instants après l'arrivée du magistrat, le meurtrier a été amené en voiture de place. Une perquisition opérée par le commissaire dans l'appartement de Loquien, n'a donné aucun résultat. Dans le coffre-fort de Hanoq on a découvert 18 cartouches du même calibre que le revolver dont s'est servi le meurtrier. Un paquet de lettres de diverses provenances a été remis au juge d'instruction.
 Au cours de cette formalité judiciaire, Hanoq a été autorisé à embrasser sa fille Marie-Louise. Cette entrevue a été assez émuante.

Le drame mystérieux du quai de Waut
 A LILLE
 Nouvelle descente du parquet
 M. Bétéille, juge d'instruction, s'est rendu de nouveau, mercredi après-midi, sur les lieux du crime, afin de reconstruire la scène tragique et par suite essayer de confondre Hanoq dans son système de défense.
 Quelques instants après l'arrivée du magistrat, le meurtrier a été amené en voiture de place. Une perquisition opérée par le commissaire dans l'appartement de Loquien, n'a donné aucun résultat. Dans le coffre-fort de Hanoq on a découvert 18 cartouches du même calibre que le revolver dont s'est servi le meurtrier. Un paquet de lettres de diverses provenances a été remis au juge d'instruction.
 Au cours de cette formalité judiciaire, Hanoq a été autorisé à embrasser sa fille Marie-Louise. Cette entrevue a été assez émuante.

Le drame mystérieux du quai de Waut
 A LILLE
 Nouvelle descente du parquet
 M. Bétéille, juge d'instruction, s'est rendu de nouveau, mercredi après-midi, sur les lieux du crime, afin de reconstruire la scène tragique et par suite essayer de confondre Hanoq dans son système de défense.
 Quelques instants après l'arrivée du magistrat, le meurtrier a été amené en voiture de place. Une perquisition opérée par le commissaire dans l'appartement de Loquien, n'a donné aucun résultat. Dans le coffre-fort de Hanoq on a découvert 18 cartouches du même calibre que le revolver dont s'est servi le meurtrier. Un paquet de lettres de diverses provenances a été remis au juge d'instruction.
 Au cours de cette formalité judiciaire, Hanoq a été autorisé à embrasser sa fille Marie-Louise. Cette entrevue a été assez émuante.

Le drame mystérieux du quai de Waut
 A LILLE
 Nouvelle descente du parquet
 M. Bétéille, juge d'instruction, s'est rendu de nouveau, mercredi après-midi, sur les lieux du crime, afin de reconstruire la scène tragique et par suite essayer de confondre Hanoq dans son système de défense.
 Quelques instants après l'arrivée du magistrat, le meurtrier a été amené en voiture de place. Une perquisition opérée par le commissaire dans l'appartement de Loquien, n'a donné aucun résultat. Dans le coffre-fort de Hanoq on a découvert 18 cartouches du même calibre que le revolver dont s'est servi le meurtrier. Un paquet de lettres de diverses provenances a été remis au juge d'instruction.
 Au cours de cette formalité judiciaire, Hanoq a été autorisé à embrasser sa fille Marie-Louise. Cette entrevue a été assez émuante.

Le drame mystérieux du quai de Waut
 A LILLE
 Nouvelle descente du parquet
 M. Bétéille, juge d'instruction, s'est rendu de nouveau, mercredi après-midi, sur les lieux du crime, afin de reconstruire la scène tragique et par suite essayer de confondre Hanoq dans son système de défense.
 Quelques instants après l'arrivée du magistrat, le meurtrier a été amené en voiture de place. Une perquisition opérée par le commissaire dans l'appartement de Loquien, n'a donné aucun résultat. Dans le coffre-fort de Hanoq on a découvert 18 cartouches du même calibre que le revolver dont s'est servi le meurtrier. Un paquet de lettres de diverses provenances a été remis au juge d'instruction.
 Au cours de cette formalité judiciaire, Hanoq a été autorisé à embrasser sa fille Marie-Louise. Cette entrevue a été assez émuante